

# Interpellation

## Accompagner les changements de pratique en matière de mobilité

Depuis le début du déconfinement, on peut observer que la part modale des transports publics a été la plus sévèrement impactée. Mais le report sur les modes doux ne s'est pas (encore ?) opéré et une augmentation de la mobilité individuelle motorisée risque très vite de saturer les infrastructures routières.

Le canton a donc lancé le 2 juin un «Plan de mobilité post-confinement» avec par exemple 100km de routes cantonales hors localité équipées d'aménagements cyclables pendant l'été. Pour garantir la cohérence et la continuité des aménagements, le Canton appelle par ailleurs les communes vaudoises à lancer en parallèle leurs propres projets en localité, avec des procédures simplifiées et accélérées. Il a édité un fascicule à l'attention des communes pour les accompagner dans la réalisation d'aménagements provisoires pour les cycles. Plusieurs communes ont déjà annoncé des mesures pour promouvoir les modes de transports doux.

La Commune du Mont-sur Lausanne possède déjà quelques bonnes pistes d'actions, que ce soit pour des aménagements régionaux ou plus locaux, avec le rapport technique du SDNL sur la stratégie régionale du Vélo et les réflexions autour de la mobilité douce de la Commission Consultative d'Urbanisme.

Dès lors, nous posons les questions suivantes à la Municipalité:

- La Municipalité a-t-elle bien reçu l'appel du Canton ?
- La Municipalité a-t-elle prévu de mettre en place cet été des mesures, éventuellement provisoires, pour soutenir la mobilité douce ?
- Si oui, quelles mesures sont prévues?

Jean-Marie Urfer et consorts